



AIDES A LA FORMATION

Aides Région bruxelloise:

1. Chèque-formation Actiris :

ACTIRIS propose à un nouveau travailleur, d'acquérir, dans les 6 premiers mois de son engagement, un complément de formation. Le chèque formation est financé à 50% par ACTIRIS et à 50% par l'employeur. Le montant maximum financé par ACTIRIS s'élève à €2.250.

Pour qui et à quelles conditions ? Plus d'info ?

Pour tout chercheur d'emploi domicilié à Bruxelles et inscrit chez ACTIRIS, qui remplit certaines conditions. Les entreprises doivent offrir un contrat de travail à durée indéterminée pour un emploi à mi-temps minimum. De plus, le siège d'exploitation de l'employeur doit être situé à Bruxelles. Prenez RV avec votre conseiller Actiris.

2. Subsidés formations

La Région bruxelloise accorde des subsides aux PME établies à Bruxelles, ayant moins de 250 personnes et dont le C.A. ne dépasse pas 40.000.000 €. L'intervention est plafonnée à 5.000 € et couvre 50% du coût de la formation. Les PME font elles-mêmes la demande pour des formations visant à améliorer leur fonctionnement ou leur compétitivité.

Les formulaires de demande d'aides aux investissements, à la consultance ou à la formation sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes :

www.primespme.be ou www.bruxelles.irisnet.be - Rubrique *entrepr./Primes/Formations*

www.ecosubsibru.be - Rubrique : *toutes les aides/ Interventions financières pour des actions de formation*

- par téléphone au 02/800.34.62 ou -66

- par écrit au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Admin. de l'Economie et de l'Emploi – Dir. de l'Expans. Econ.

Boulevard du Jardin Botanique, 20 - 1035 Bruxelles

- par e-mail : expa.eco@mrbc.irisnet.be ou consult.eco@mrbc.irisnet.be

Les sociétés qui souhaitent une aide à la formation trouveront sur les sites renseignés toutes les conditions requises, pourront vérifier s'ils remplissent ces conditions et pourront y télécharger le formulaire de demande.

Les sociétés souhaitant bénéficier des aides de la Région bruxelloise peuvent donc prendre contact avec la Région bruxelloise et confirmer qu'ils désirent suivre une formation organisée par Art & Go SCRL, Bao Group.